

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché de travaux d'exécution

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Etablissement public territorial

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG

M Le Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg

1 parc de l'Etoile - 67076 Strasbourg Cedex

Tél : 0388609503 - Fax : 0388609654

Email : marchespublics@cus-strasbourg.net

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas, pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques

OBJET DU MARCHÉ

9027C - Extension vidéosurveillance dans le cadre du sommet de l'OTAN

Lieu d'exécution ou de livraison

Territoire de la Communauté Urbaine de Strasbourg

L'AVIS CONCERNE

Un marché public

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Marché unique

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC

Le présent marché n'a pas un caractère périodique

Classification CPV :

Objet principal : 32323500

Variantes : Pas de variante

Nature et étendue : Marché ordinaire

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigés :

Aucune garantie financière n'est exigée

Modalités de financement :

Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix unitaires

Modalités de variation des prix : Actualisation Une avance de 5,00% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-Travaux Le délai global de paiement est de 40 jours. Modalités de financements : Ressources propres de la collectivité

Forme juridique exigée :

Groupeement conjoint avec mandataire solidaire. Les candidats pourront présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements - En qualité de membres de plusieurs groupements

Autres conditions :

Le marché débutera à compter de la notification du contrat. Les candidats pourront proposer un délai d'exécution, sans toutefois dépasser le délai maximum de 21 jours.

Le candidat fournit pour chacun de ses sous - traitants les mêmes documents que ceux exigés pour lui. Pour justifier qu'il dispose des capacités de ce sous - traitant pour l'exécution du marché, le candidat produit également un engagement écrit du ou des sous - traitants. L'appréciation des capacités d'un groupement est globale. L'ouverture des plis n'est pas publique.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Forme juridique :

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC4 (lettre de candidature) et DC5 (déclaration du candidat) - dernière version actualisée - pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr

Capacité économique et financière :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Capacité technique :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

Marché non réservé

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50% : Prix des prestations

35% : Délai d'exécution

15% : Valeur technique

Enchère électronique :

Aucune enchère électronique ne sera effectuée

PROCEDURES

Mode de passation :

Procédure adaptée

CONDITIONS DE DELAI

Date limite de réception des offres :

17/02/2009 à 10 H 00

Délai minimum de validité des offres : 150 jours

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Renseignements complémentaires :

La transmission des plis par voie électronique n'est pas autorisée pour cette consultation.

Conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

Date limite d'obtention 17/02/2009 à 00 H 00

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

30/01/2009

ADRESSE COMPLEMENTAIRES

Les demandes de renseignements complémentaires, le retrait des dossiers de consultation et le dépôt des offres sont à faire à l'adresse suivante : Communauté Urbaine de Strasbourg - Centre administratif - Service de la Commande publique - Espace Accueil - 1 Parc de l'Etoile, 67076 Strasbourg Cedex, tel. : 03 88 60 95 03, télécopieur : 03 88 60 96 54, courriel : marchespublics@cus-strasbourg.net - URL : <http://www.marchepublic.strasbourg.fr>

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Strasbourg,

31 avenue de la Paix B.P. 1038F

67070 Strasbourg

Tél : 0388212323 - Fax : 0388364466

Email : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

PRECISIONS CONCERNANT LES DELAIS D'INTRODUCTION DES RECOURS

Les recours peuvent être introduits sur le fondement : - soit de l'article L 551-1 du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre. - soit de la jurisprudence du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux (Req n° 291545) dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de la signature du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du CJA

